



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ,
*chargé de la prévention et de la sécurité alimentaire
et de la médecine traditionnelle*

N°

/ MSP

*Le ministre
Président du Conseil d'Orientation pour
le Suivi des Conséquences des Essais
Nucléaires (COSCEN)*

Papeete, le 16 janvier 2008

Affaire suivie par :
Bruno BARRILLOT

**Procès-verbal (provisoire) de la réunion du Conseil d'Orientation
pour le Suivi des Conséquences des Essais Nucléaires (COSCEN)
du mardi 15 janvier 2008 à 13 h 30.**

Etaient présents :

Dr Charles Tetaria, Ministre de la Santé, président du COSCEN
M. Georges Handerson, Ministre de l'Environnement
M. Jacky Bryant, Représentant à l'APF
Mme Unutea Hirshon, Représentante à l'APF
M. Joël Carillo, chargé de mission auprès de Mme Tilda Fuller, Représentante à l'APF
M. Jean-Marie Chung, membre du CESC
M. Patrick Galenon, membre du CESC
Mme Célia Tetavahi, Direction de l'Equipe
M. Willy Tetuanui, Directeur de l'environnement
Mme Emmanuelle Gindre, Ministère de l'Environnement
M. Roland Oldham, président de Moruroa e tatou
M. John Doom, Coordinateur de Moruroa e tatou
M. Yannick Lowgreen, président de Tamariki Moruroa
M. Maoake Brander, représentant des familles de Tureia
M. Bruno Barrillot, chargé de mission COSCEN

La réunion s'est déroulée dans la salle de conférence du ministère de la santé de 13 h 30 heures à 16 heures. Le Dr Charles Tetaria, président, a ouvert la séance :

1 – Mode de fonctionnement des réunions COSCEN

Le Dr Tetaria a donné quelques directives concernant le bon fonctionnement des réunions du Coscen :

- les participants sont invités à se tenir à l'ordre du jour et aux thèmes inscrits à cet ordre du jour ;
- les PV des réunions précédentes seront approuvés en début de séance. Les PV seront envoyés, dans un premier temps, par mail à chaque participant de façon à ce que

chacun puisse proposer ses correctifs à M. Barrillot avant la réunion suivante où ce PV « corrigé » sera approuvé.

2 – Réflexion sur le retour de Moruroa et Fangataufa dans le patrimoine foncier polynésien

Avant la présentation du dossier d'information en diaporama Power Point, un débat préalable a été demandé. M. Jacky BRYANT estime que la question du « retour » des atolls en lien avec une revendication de « souveraineté » est un débat idéologique qui ne ressort pas du domaine de la réflexion du COSCEN. Le Dr Charles TETARIA et Mme Unutea HIRSHON, tout en admettant qu'il s'agit d'une question « politique », remarquent que le « retour » de Moruroa et Fangataufa dans le patrimoine foncier de la Polynésie est une question souvent posée et qui doit être prise comme telle.

M. Patrick GALENON s'interroge s'il est possible de rendre des atolls propres. Estimant que ce n'est probablement pas possible, la question n'a pas lieu d'être posée. M. Jean-Marie CHEUNG approuve son collègue du CESC en ajoutant que les atolls devraient être rendus par l'Etat à la Polynésie quand ils seront propres.

M. Jacky BRYANT fait remarquer que l'Assemblée de la Polynésie française a mis en place une commission d'enquête et approuvé un rapport qui porte sur la période des essais aériens. Il serait utile, selon lui, que le COSCEN effectue un travail similaire sur la période des essais souterrains.

Mme Unutea HIRSHON, se faisant l'avocat du diable, a invoqué le fait que si l'Etat restait propriétaire des atolls de Moruroa et Fangataufa, il pourrait éventuellement s'en servir pour les transformer en dépôts de déchets radioactifs que la France et d'autres pays ne savent pas où stocker. Certains en Polynésie pourraient être prêts à accepter une telle solution qui serait lucrative...

3 – Débat sur le rapport d'information

La discussion a porté sur plusieurs points du rapport d'information à partir du diaporama présenté par M. Barrillot. Le rapport plus complet a été remis aux participants dans le dossier de cette réunion.

Les risques liés aux changements climatiques

Mme Unutea HIRSHON a rappelé que les autorités de l'Etat ainsi que les instances internationales compétentes se préoccupaient de la montée des eaux consécutives aux changements climatiques. En Polynésie même, l'Etat qui a la responsabilité de ces problèmes met en œuvre des systèmes d'alerte en cas de tsunami ou de tremblement de terre. On sait qu'il y a déjà eu des problèmes à Moruroa à la suite des cyclones de 1981 et 1982 et que des déchets radioactifs se sont répandus dans tout l'atoll, dans le lagon et dans l'océan. On ne contrôle pas la nature. Il est donc important d'être davantage informé sur les risques liés aux changements climatiques.

M. John DOOM a rappelé qu'il avait donné des informations aux responsables de l'environnement en Polynésie. Il se trouve qu'il est en relations avec Mme Madeleen HELMER, directrice du programme sur le changement de climat à la Croix Rouge Internationale. Mme HELMER a une bonne connaissance de ces problèmes pour le Pacifique. Il serait possible de la faire venir pour informer le COSCEN. M. Patrick GALENON pense que c'est une bonne idée d'avoir des informations par des experts, mais il rappelle que c'est

toujours un problème financier pour les faire venir. Il propose que nous commençons par inviter les experts qui travaillent ici à Tahiti sur ces questions.

Le classement des atolls de Moruroa et Fangataufa en INB

Une autre discussion a porté sur la demande de statut d'installation nucléaire de base pour les atolls de Moruroa et de Fangataufa. Il se trouve que les quantités de radioactivité contenues dans et sur les deux atolls dépassent respectivement de 371 et de 94 fois le seuil de classement en INB selon la réglementation française.

M. Patrick GALENON reste sceptique sur le fait que cette proposition soit possible. Les autorités militaires ne permettront pas un tel classement en s'appuyant sur le fait que des experts extérieurs pourraient obtenir des informations sur les secrets de la bombe. Bruno Barrillot fait remarquer que, dans le monde, des anciens sites d'essais ont été laissés à d'autres autorités que celles qui ont fait les essais : les sites de Maralinga en Australie, de Reggane et In Eker au Sahara, de Semipalatinsk au Kazakhstan... ont été abandonnés respectivement par le Royaume-Uni, la France et l'URSS.

M. John DOOM objecte que le statut d'INB obligerait l'Etat à informer les responsables politiques polynésiens de la situation des atolls et à impliquer davantage le Pays dans la surveillance, notamment en formant des experts polynésiens qui seraient chargés de cette surveillance. L'actuel protocole de surveillance installé à Moruroa fait que les données arrivent directement en France sans que les autorités polynésiennes soient informées.

M. Georges HANDERSON pose la question des expériences étrangères, notamment des Etats-Unis. Bruno BARRILLOT rappelle que les expériences étrangères sont très importantes pour servir de modèle à nos réflexions. La surveillance sanitaire, le système d'indemnisation et les réhabilitations des anciens sites nucléaires organisés avec le concours des Etats-Unis aux Iles Marshall mérite que nous prenions des dispositions pour confronter les expériences.

La stabilité des atolls de Moruroa et de Fangataufa

Le diaporama a évoqué le fait que le système de surveillance « géomécanique » de Moruroa, construit en 1997 devrait être renouvelé au bout de 10 ans. M. Joël CARILLO pose la question de ce système Telsite : « Faut-il demander d'autres expertises indépendantes des Armées ? Il faudrait également savoir ce qu'il en est de la rénovation du système Telsite qui devrait avoir lieu actuellement. » M. Patrick GALENON est plus catégorique sur la question de la radioactivité des deux atolls : « Il n'y a pas à tergiverser, les atolls sont contaminés. Maintenant, faut-il faire des études indépendantes ? Nous n'avons pas les moyens financiers de l'Etat et nous nous épuiserons à des études qui n'apporteront rien de nouveau, à savoir que Moruroa est contaminé. »

M. Jacky BRYANT estime que nous devrions demander qu'on transmette au Pays un rapport sur la stabilité des deux atolls et notamment sur Fangataufa pour lequel la Commission internationale de géologues avait demandé, dès 1997, à l'Etat français des informations précises.

Quelles recommandations du COSCEN ?

Mettant fin à cette discussion, le Dr Charles TETARIA propose que nous reportions à la prochaine réunion la formulation de recommandations du COSCEN sur l'ensemble du dossier qui vient d'être débattu à propos de Moruroa et de Fangataufa.

4 – Le point sur les blockhaus de Tureia

Le Président remercie M. Maoake BRANDER, représentant des familles de Tureia, de s'être rendu disponible pour cette réunion. De l'avis de M. BRANDER, la population de Tureia souhaite le maintien des deux blockhaus et le Président Oscar TEMARU veut soutenir cette demande de la population pour qu'une « mémoire concrète » de l'époque des essais nucléaires soit conservée à Tureia. M. Georges HANDERSON rappelle qu'au cours de la réunion ETAT-COSCEN du 11 janvier 2008, il est apparu clairement que les autorités de l'Etat et les responsables militaires souhaitaient la destruction de ces deux blockhaus, principalement pour des raisons de sécurité.

Bruno BARRILLOT fait remarquer que, dans ces conditions, il serait important que le Territoire devienne propriétaire du terrain car il n'est pas conseillé de laisser ces deux blockhaus sous responsabilité privée. Il faudrait donc envisager des solutions pour sécuriser les blockhaus.

Le COSCEN est d'avis de soutenir la proposition des familles de Tureia de conserver les blockhaus et d'envisager leur réfection au titre de la mémoire. Par contre, cette position sur les blockhaus ne doit pas bloquer les autres travaux de nettoyage prévus sur Tureia ni de faire des propositions « à titre de compensations ».

5 – Points divers

M. Roland OLDHAM a présenté les grandes lignes de la discussion de Moruroa e tatou avec le Dr CHAMBON, responsable du Centre de suivi sanitaire. Moruroa e tatou est favorable à ce que ses adhérents viennent consulter au Centre de suivi et se déclare prêt à coopérer. M. John DOOM distribue à ce propos aux participants de cette réunion le dernier bulletin de décembre 2007 de l'association envoyé à 3000 exemplaires et qui comporte une page de présentation du Centre de suivi sanitaire, incitant les anciens travailleurs de Moruroa à s'y rendre. Pourtant, certains points restent à éclaircir dans les relations de l'association avec le Centre de suivi, notamment sur la communication des dossiers.

Le COSCEN décide qu'une invitation sera faite au Dr CHAMBON pour donner une information au COSCEN sur les premiers mois d'activité du Centre de suivi et pour répondre aux questions des membres du COSCEN.

Le compte-rendu de la rencontre entre M. Bruno BARRILLOT et le Centre de suivi sanitaire qui s'est tenue le 10 décembre 2007 sera joint à ce compte-rendu.

La réunion a été close par le Président pour mettre fin à un débat qui n'avait pas lieu d'être ! Une prochaine réunion du COSCEN est proposée pour le mardi 5 février 2008.

Rédaction : Bruno Barrillot